

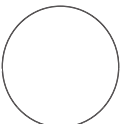
Référendum contre la modification du 16 décembre 2005 de la loi sur l'asile (LAsi)
Non à une loi sur l'asile inhumaine!

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 59s.), que la modification du 16 décembre 2005 de la loi sur l'asile (LAsi) soit soumise au vote du peuple. **Seuls les électeurs et électeurs résidant dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature.** Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

CANTON:		NPA:	Commune politique:			Signature manuscrite	contrôle (laisser en blanc)
NOM (écrire à la main et si possible en majuscules)	PRENOM	Date de naissance exacte (jour/mois/année)	Adresse exacte (rue et n°)				
1							
2							
3							
4							
5							

Expiration du délai imparti pour la collecte des signatures: 6 avril 2006

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les ____ (nombre) signataires du référendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Sceau:  Le/la fonctionnaire compétent/e pour l'attestation
(signature manuscrite et fonction officielle):

Lieu:
 Date:

Important: signez les deux référendums!
Plier, fixer et envoyer les deux feuilles de signatures. Ne pas les séparer ! A retourner jusqu'au 1er mars 2006 à : Comité référendaire LEtr et LAsi, Waisenhausplatz 21, 3011 Berne

Référendum contre la loi fédérale du 16 décembre 2005 sur les étrangers (LEtr)
Non à l'arbitraire administratif et à l'exclusion

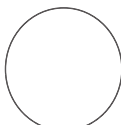
www.letr-non.ch

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 59s.), que la loi fédérale du 16 décembre 2005 sur les étrangers (LEtr) soit soumise au vote du peuple. **Seuls les électeurs et électeurs résidant dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature.** Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

CANTON:		NPA:	Commune politique:			Signature manuscrite	contrôle (laisser en blanc)
NOM (écrire à la main et si possible en majuscules)	PRENOM	Date de naissance exacte (jour/mois/année)	Adresse exacte (rue et n°)				
1							
2							
3							
4							
5							

Expiration du délai imparti pour la collecte des signatures: 6 avril 2006

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les ____ (nombre) signataires du référendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Sceau:  Le/la fonctionnaire compétent/e pour l'attestation
(signature manuscrite et fonction officielle):

Lieu:
 Date:

Le double référendum est soutenu par (22.12.2005): Les Verts suisses, Solidarité sans frontières, Forum pour l'intégration des Migrant(e)s FIMM, Comité romand contre la LEtr, A Gauche Toute! AL – POP/PdT - Solidarité - JA!, Association suisse des Centres sociaux protestants, Asylbrücke Zug, cfd-Christlicher Friedensdienst, Comedia – Le syndicat des médias, FEKAR – Fédération des Associations Kurdes en Suisse, Jeunesse socialiste suisse, Juristes Démocrates de Suisse, jVERT-E-S suisses, Parti chrétien-social, Parti Socialiste Suisse PS, Syndicat interprofessionnel des travailleuses et travailleurs SIT, Syndicat des services publics SSP, Travail.Suisse, Unia, Union syndicale suisse USS. Renvoyez cette feuille, même avec une seule signature, aussitôt que possible (dernier délais 1^{er} mars 2006) au Comité référendaire LEtr et LAsi, Waisenhausplatz 21, 3011 Berne, qui se charge du contrôle des signatures. Commande de feuilles sur Tel. 031 312 66 60, Fax 031 312 66 62 ou internet: www.letr-non.ch